

N°677 - 21/03/2024

Réforme de la formation initiale des enseignants : l'urgence c'est de décaler le calendrier !

Vœu intersyndical sur la réforme de la formation initiale des enseignants de la FSU, la CFDT, la CGT, et le Snalc adopté par le CSAMEN du 13 mars 2024 avec 9 voix pour, 4 abstentions et 2 ne prenant pas part au vote. [L'article](#)

Vosges : CAPD recours avis final 2022/2023 PPCR

Retrouvez dans cet article les informations concernant la CAPD avis final PPCR du 18 mars 2024. [L'article](#)

Labellisation des manuels : où est la confiance ?

Le CSE a rendu un avis unanimement défavorable contre la procédure de labellisation des manuels. Elle se mettra, pourtant, en place pour les niveaux de CP et CE1 en maths et français à la rentrée prochaine. Pour le Sgen-CFDT, c'est une mesure de défiance à l'encontre de notre expertise. Une atteinte à la liberté pédagogique ! [Poursuivre la lecture](#)

Mouvement intra 1er degré : le Sgen-CFDT vous accompagne !

Vous venez d'apprendre votre nouveau département d'affectation pour la rentrée 2024 : les militantes et militants du Sgen-CFDT de ce département peuvent vous aider pour votre mouvement intradépartemental. [Tous les détails ici](#)

5ème plan ministériel (2023-2027) d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap

Avec une année de retard, le 5ème plan ministériel handicap pour les personnels de nos trois ministères rentre en vigueur. Nouveauté avec la création du référent handicap censé être le premier interlocuteur des agents. Le Sgen-CFDT sera attentif au déploiement de cette nouvelle fonction. [Poursuivre la lecture](#)

Formation au diplôme de Directeur d'Établissement d'Enseignement Adapté et Spécialisé

La note et le dossier de candidature à la formation préparant au diplôme de DEEAS sont parus sur le site de la DSDEN. Dossier à retourner pour le **29 mars**, délai de rigueur. Sur [Partage](#)

Temps partiels - Rentrée 2024

Les demandes d'exercice à temps partiel et de réintégration à temps complet pour l'année scolaire 2024-2025 devront être transmises, à l'aide des formulaires mis en ligne sur Partage. **Au plus tard le 25 MARS 2024.** [Le lien](#)

Mouvement 2024 - Barème, Bonification au titre du handicap et/ou pour des raisons médicales graves -

Les éléments constitutifs du barème ainsi que les détails sur le fonctionnement de l'algorithme sont parus sur Partage. Nous aurons une réunion d'information mouvement ce vendredi 22 mars 2024. En attendant vous pouvez prendre connaissance des lignes directrices de gestion académique : [Lignes directrices de gestion académique 2024 - annexe mobilité 1er degré](#)

Groupe Facebook PE Vosges

Viens nous retrouver sur notre groupe Facebook des Professeurs des écoles des Vosges en cliquant [ici](#) Tu y retrouveras toutes les infos utiles à ne pas manquer !

Actualités CFDT

Droit à congés pendant les arrêts maladie, ne créons pas de discriminations ! Depuis 2009 au moins, le Code du travail français n'est pas conforme à une directive européenne plus favorable : les salariés en arrêt maladie, autre que d'origine professionnelle, ne peuvent pas bénéficier de leurs congés payés. [Plus de détails](#)

Bons plans

♦ **ressources pour les professeurs des écoles en langues, site DSDEN 64** : des propositions de mise en œuvre, des activités numériques ou pas, des activités d'écoute, de communication, de production orale (chanson), des exercices de grammaire. [LVE64](#)

♦ La DSDEN de Charente propose **plusieurs ressources** aux enseignants et enseignantes du premier degré. Création d'ateliers de découverte d'une langue étrangère, découvrir une langue à l'occasion des futurs jeux olympiques. [ici](#) et [là](#)

♦ **Carte CEZAM** : Les cartes 2024 sont en vente au Sgen-CFDT au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



Adhésion: [Bulletin d'adhésion](#)

Restons en contact: SGEN-CFDT Vosges

Pour contacter les représentants du personnel : Isabelle ARTIGUE, Sonia

Se syndiquer : C'est nécessaire et c'est utile !

Se syndiquer, c'est un acte volontaire et individuel qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

**PETETIN, Hervé LUCHIER, Damien
KNIBIEHLY.**

88@sgen.cfdt.fr

[4, rue Aristide Briand](#)

BP 334 88008 EPINAL CEDEX

03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88

[En savoir plus →](#)

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. Rejoignez-nous !

[En savoir plus →](#)